LA LIBERTÉ
Depuis 1913

JOURNAUX CENTENAIRES DU CANADA
CENTENARY NEWSPAPERS OF CANADA

ACTUEL

DROITS DE LA PERSONNE

À tout juste un mois de son ouverture, le Musée canadien pour les droits de la personne dévoile dix histoires qui seront racontées aux visiteurs.

3

ACTUEL

POUR UN SOIR SEULEMENT

À l'aube de son dixième anniversaire, l'émission ***Pour un soir seulement*** se voit contrainte de fermer les portes, après le retrait de ses diffuseurs.

5

CULTUREL

DOCUMENTAIRE

Janelle et Jérémie Wookey lancent leur nouveau documentaire sur les évacués des inondations de 2011. Un témoignage poignant de ces personnes qui n'ont toujours pas de chez eux.

9

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
2,20 $ + TAXES

WWW.LA-LIBERTE.MB.CA

VOL. 101 N° 19 • 20 AU 26 AOÛT 2014
SAINT-BONIFACE

Le tour du monde en 14 jours








photos : Marouane Réfak

La 45e édition du Folklorama aura été un franc succès. Du 3 au 16 août dernier, pas moins de 43 pavillons ont affiché leurs couleurs et leurs cultures pour le plaisir des 413 000 visiteurs qui ont pu voyager autour du monde. Le pavillon Canadien-français (en haut à gauche), à notamment été très populaire. Ce sont en effet quelque 5 300 personnes qui ont assisté au spectacle mis en scène par Yan Dallaire, avec entre autres, Chloé Freynet-Gagné, Jospeh Peloquin-Hopfner et Janique Freynet-Gagné (de gauche à droite sur la photo).

Citation
DE LA SEMAINE

« Parler plus français à l'école va être le plus gros défi car il y a beaucoup de pression dans nos écoles, de la part des autres élèves, quand on parle français. »

Pierre Courchaine, élève au Collège régional Gabrielle-Roy, a participé au Forum national des jeunes ambassadeurs. Il aimerait que le français soit plus populaire à l'école. | **Page 8.**

MENTION SPÉCIALE ***BLUE RIBBON*** POUR LE JOURNAL DE L'ANNÉE AU

CONCOURS
DES JOURNAUX RÉGIONAUX
CANADIENS

Le SOMMAIRE

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 789

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2							■					
3						■						
4					■							
5				■								
6			■					■				
7					■						■	
8		■							■			■
9										■		
10					■							
11		■		■								
12								■				

HORIZONTALEMENT

1- Pendant mollement, de manière disgracieuse.
2- Extrémité par laquelle une pièce d'assemblage se joint à une autre (pl.). – Pourvue d'ailes.
3- Énorme quantité. – Contraction des muscles de la face.
4- Caractère de l'ancien alphabet utilisé par les peuples scandinaves. – Restes sans valeur de quelque chose.
5- Interjection. – Réserve, remise.
6- Négation. – Partie basse de Budapest. – Contester.
7- Fleuve côtier de la France. – Compositeur américain (1884-1964).
8- Évènement douloureux. – Conjonction.
9- Obtenons par une supplique. – Doublée.
10- Jeu par questions et réponses. – Limites strictes fixées à l'avance.
11- Sortis de terre.
12- Ablation. – Fromage blanc.

VERTICALEMENT

1- Nom commun à tous les descendants d'un même ancêtre illustre.
2- Éboulement. – Mis en mouvement.
3- Religieuse. – Fil délié auquel on attache l'hameçon.
4- Monticule de sable. – Intercédez auprès des saints.
5- Excepté. – Gamme. – Se suivent. – Préposition.
6- Usages. – Arraches les mauvaises herbes d'un jardin.
7- Restaurant aménagé au bord d'une grande route.
8- Qui n'appartient pas au clergé (pl.). – Revenu annuel.
9- Végétaux qui croissent sur les sols pauvres. – Tire un numéro dans un jeu de hasard.
10- Caractère de ce qui est autre. – Colère.
11- Qui est objectif. – Peser l'emballage pour en obtenir la masse nette.
12- Jeton d'ivoire. – Commune de Belgique.

RÉPONSES DU N° 788

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	R	E	S	S	E	N	T	I	M	E	N	T
2	E	V	E	C	T	I	O	N	■	P	U	E
3	V	I	N	■	A	G	I	S	S	A	I	T
4	I	D	E	A	L	E	■	O	U	R	S	E
5	V	E	S	P	E	R	A	L	E	S	■	S
6	I	N	C	A	■	I	B	E	R	E	S	■
7	S	T	E	R	N	A	L	■	A	S	P	E
8	C	E	N	T	I	■	I	C	I	■	O	N
9	E	S	T	H	E	T	E	■	T	A	L	C
10	N	■	S	E	V	I	R	A	■	R	I	A
11	T	V	■	I	R	A	■	C	R	I	E	R
12	E	V	I	D	E	N	C	E	■	A	R	T





PROBLÈME N° 420

		7						
	5			1		4		
1		9	6	7				
8		3	5		9		6	
				8				2
					1			
							9	
					2		7	
7		5	3	4				

RÉPONSE DU N° 419

4	2	3	5	9	6	7	8	1
1	9	8	7	3	2	4	5	6
7	5	6	8	4	1	9	3	2
6	8	4	1	5	9	2	7	3
2	3	5	6	8	7	1	9	4
9	7	1	3	2	4	5	6	8
3	1	9	2	6	5	8	4	7
8	4	7	9	1	3	6	2	5
5	6	2	4	7	8	3	1	9

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**



Mettre la main à la terre

Gabriel Gagné a comme passion le jardinage. Chaque été depuis plus d'une quinzaine d'années, ses heures perdues passées au cœur de son jardin lui procurent la majeure partie de ses vivres pour le reste de l'année.

Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca



photo : Wilgis Agossa

Comme activité estivale, Gabriel Gagné se consacre essentiellement au jardinage. Il y tire d'ailleurs environ 60 % de sa nourriture annuelle.

Il est environ 15 heures. Le soleil brûle de mille feux. Malgré la chaleur suffocante de cet été et le soleil qui tanne sa peau, Gabriel Gagné, un chapeau sur la tête se trouve seul au milieu de son jardin. Autour de lui, quelques rangées de plants de patates, des tomates, quelques épices, des carottes et autres légumes. Et, c'est au cœur de cette verdure, qu'il affirme se sentir le mieux.

Car pour Gabriel Gagné, le jardinage est plus qu'une simple activité. En fait, c'est une réelle passion. « Pour moi, c'est un mode de vie, un geste politique », lance-t-il avec une ferme conviction. D'ailleurs, il égrène ensuite un chapelet de bien-être que lui procure au quotidien son contact avec la terre à travers son jardin.

« C'est un exercice physique et aussi spirituel en même temps, poursuit Gabriel Gagné. Quand je suis dans le jardin, j'arrive vraiment à bien réfléchir. Parfois, autour de moi, il y a juste le bruit de la nature. Ça fait vraiment du bien. »

Mais autre que ce bien-être physique et spirituel, le jardinage d'été permet aussi à Gabriel Gagné d'être quasiment autosuffisant en terme de légumes pour le reste de l'année. « Je produis ici environ 60 % de ma nourriture en terme de volume, confie-t-il. J'ai encore des patates et beaucoup d'autres légumes de ma dernière récolte.

« L'année dernière, j'ai eu 220 kg de carottes », renchérit Gabriel Gagné. Et des patates, ce jardinier en a eu autant. Par ailleurs, la récolte a donnée 80 kg d'oignons, une grande quantité de tomates et bien d'autres légumes. Et pourtant, « j'ai juste un jardin de 25 pieds par 25 », affirme-t-il.

Et pour ne pas laisser pourrir toute cette quantité de nourriture, Gabriel Gagné prend soin de la conserver. Il a pour cela une chambre froide où sont stockés les vivres dont certains sont d'abord mis en canne. « Je mets beaucoup de choses en canne, précise Gabriel Gagné. Ça permet de conserver les produits pendant longtemps. »

Mais autres que ces nombreux avantages économiques, Gabriel Gagné assure que « le jardinage est une bonne façon de réduire notre impact écologique ». En effet, c'est de sa préoccupation pour l'environnement qu'est née sa passion pour le jardinage. « Au départ, je voulais acheter des produits biologiques mais j'ai vu que ça reviens trop cher, explique Gabriel Gagné. Voilà pourquoi j'ai commencé mon propre jardin.

« C'est pour moi une façon de me donner du pouvoir et de manger des produits que j'ai envie de manger et dont je connais bien l'origine », témoigne Gabriel Gagné. Mais, il s'agit d'un pouvoir acquis à la sueur de son front et d'un peu de bonne volonté. Plus encore, un pouvoir que tout le monde pourrait avoir, réduisant ainsi la consommation de produits de sources douteuses.

« C'est aussi une question de justice sociale », martèle Gabriel Gagné. Prendre soin de la terre et de l'environnement est indispensable selon lui car « le sol est un habitat, un écosystème. Quand je pense qu'on répand des tonnes de pesticides dedans, ça me désole.

« Nous avons la possibilité de produire 95 % de nos besoins, renchérit Gabriel Gagné. Le travail est intense au début de l'été mais après, il s'agira juste de contrôler les mauvais herbes. » D'ici quelques semaines, Gabriel Gagné pourra récolter avec joie le fruit de son travail. Et après, il pourra, s'il le veut, hiberner tranquillement en attendant que le beau temps revienne.

OPÉRA

Amour, trahison, pardon…

De jeunes chanteurs d'opéra sont depuis quelques semaines en répétition à la Cathédrale de Saint-Boniface. Et bientôt, leurs voix s'élèveront dans les ruines de ce patrimoine touristique pour chanter le dernier opéra de Mozart, *La Clemenza di Tito*.

Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca

Les 22 et 23 août prochains, les ruines de la Cathédrale de Saint-Boniface se transformeront en un véritable opéra (1). Six chanteurs, un directeur de musique, un pianiste et un chœur d'une douzaine de personnes du Manitoba Underground Opera seront accompagnés d'un orchestre composé de 20 musiciens pour chanter *La Clemenza di Tito* ou, *La clémence de Titus*.

Cette pièce, un opéra de tradition et de langue italienne pratiquée au 18e siècle avait été écrite par Caterino Mazzolà. Mais, la composition musicale a été assurée plus tard par Mozart en 1791. *La Clémenza di Tito* raconte « l'histoire de l'empereur de Tite de Rome qui venait d'être nommé empereur, eplique le chanteur qui joue le rôle de l'empereur, Jan Nato.

« Vitellia était amoureuse de l'empereur, renchérit-il. Mais elle apprend qu'il décide d'en épouser une autre, Bérénice. Alors elle demande à son soupirant qui est aussi le meilleur ami de l'empereur de le tuer pour prendre le titre d'empereur. » Mais quand la trahison se met au cœur de l'amour et de l'amitié pour contrer les plans d'un empereur tout puissant, qu'adviendra-t-il quand ce dernier apprend le complot qui se trame contre lui?

« Ce qui est difficile, c'est que l'amour est impliqué, le service et l'amitié aussi. Alors on peut voir comment l'amitié peut rendre certaines décisions difficiles », souligne Jan Nato.



Photo : Gracieuseté Manitoba Underground Opera

De gauche à droite sur la photo, Jan Nato dans le rôle de l'empereur Tito, Melanie Nicol dans le rôle de Sesto, et Stephen Haiko jouant Publio.

Cette pièce qui dure environ 1 h 30 minutes a été mise en scène par Brenna Corner. Et c'est pour la toute première fois que *La Clemenza di Tito* est jouée par le Manitoba Underground Opera. « Nous sommes une jeune compagnie, précise Jan Nato. Tout le monde est âgé d'au plus 30 ans. Nous créons notre propre opportunité de faire de l'opéra et ce projet nous tient à cœur. »

Par ailleurs, le choix de chanter dans les ruines de la Cathédrale ajoutera un plus à l'expérience et à la beauté du spectacle pense Jan Nato. « C'est la metteure en scène qui est d'abord tombée amoureuse du cadre, confie-t-il. On a trouvé ensuite que le cadre était pittoresque et idéal pour l'opéra, surtout *La Clemenza di tito*. »

Car au-delà des mots et des affinités religieuses, le texte met un accent sur le pardon, un message véhiculé aussi par l'église. « Pour moi, c'est très spécial de chanter ici, lance Jan Nato. Ce lien entre le pardon dans l'opéra et le pardon qui est le message chrétien me touche beaucoup. »

Mieux que de jouer leur pièce dans les ruines de la Cathédrale, la jeune compagnie d'opéra veut donner une partie des recettes de son spectacle pour les projets de rénovations de la cathédrale. « C'est pour nous un très grand plaisir de faire ça, affirme Jan Nato. La Cathédrale nous a vraiment aidés dans l'organisation de ce concert. »

(1) L'opéra aura lieu le 22 août à 19 h 30 et le 23 août à 13 h 30. Les billets sont de 20 $ et 10 $ pour les étudiants.

EMPLOIS ET AVIS



Actionmarguerite
Service & Compassion

Joignez l'action!

Adjoint.e aux ressources humaines

Temps plein

Actionmarguerite est une corporation communautaire à but non lucratif qui offre des soins et des services aux aînés et aux personnes éprouvant des problèmes de santé complexes dans la région de Winnipeg. Nos 700 employés offrent des soins et des services à plus de 468 résidents requérant des soins prolongés, 48 clients semi-autonomes et à plus de 150 clients inscrits à un programme de jour pour personnes âgées.

Le rôle de l'adjoint.e aux ressources humaines est de coordonner et supporter les fonctions de travail du service des ressources humaines d'Actionmarguerite. L'adjoint.e se rapporte directement au gestionnaire des ressources humaines et travail de près avec tous les membres de l'équipe de ressources humaines. L'adjoint.e est aussi le premier point de contact avec les employés en adressant les questions et en les redirigeant vers les personnes appropriées. Le titulaire du poste offre des services à tous les sites d'Actionmarguerite ainsi que les contrats de services applicables.

Qualifications :

- Habileté à communiquer (verbal et écrit) dans les deux langues officielles (français et anglais) est requise;
- Certificat en administration des affaires et / ou une combinaison formelle d'éducation et de travail, préférablement dans le domaine de la santé;
- Minimum de deux (2) ans d'expérience dans un rôle de support;
- Expérience directe en ressources humaines est un atout;
- Communication interpersonnelle exceptionnelle et habileté démontrée à établir et maintenir des relations de travail avec tous les niveaux de l'organisation ainsi qu'avec les partenaires externes;
- Compétences démontées pour le travail dans un environnement informatisé et les systèmes d'information des ressources humaines (connaissance de Quandrant Workforce est un atout);
- Maîtrise des logiciels MS Office et des compétences informatiques solides est nécessaire;
- Être responsable et gère avec précision les détails liés à son travail; est consciencieux de l'exactitude;
- Capacité démontrée à maintenir un dossier d'emploi satisfaisant, incluant l'assiduité.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ en confidence à
action@actionmarguerite.ca

Ou visitez notre site web à http://www.actionmarguerite.ca/fr/careers/employment-opportunities/

Nous remercions à l'avance toutes les personnes qui poseront leur candidature. Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec celles qui seront convoquées à une entrevue. La personne retenue pour ce poste devra soumettre la copie originale d'une vérification judiciaire jugée satisfaisante par l'employeur.

Ne cherchez plus!



Le gouvernement du Manitoba vous offre des possibilités, une grande diversité et une carrière enrichissante.

Pour en savoir plus sur les offres d'emploi actuelles, cliquez sur le bouton
« Emploi » sur le site manitoba.ca.

Ce que vous pouvez attendre de nos offres d'emploi :

- Toute une gamme de carrières intéressantes et stimulantes;
- Un salaire compétitif;
- Un remarquable ensemble d'avantages sociaux;
- Des possibilités d'apprentissage, de développement professionnel et d'avancement continuelles;
- L'occasion de construire une meilleure province pour toute la population manitobaine.

Accès ATS – **1 204 945-1437**







Caisse Groupe Financier, une institution financière coopérative bilingue offrant une gamme complète de produits et services financiers par l'entremise de 26 centres de services au Manitoba, est à la recherche d'une personne pour combler un poste permanent à temps plein:

Agent ou agente, services aux membres

au centre de services Notre-Dame-de-Lourdes

L'agent ou l'agente, services aux membres, est responsable d'un tiroir-caisse et accomplit une variété de tâches liées aux services financiers. Ses fonctions principales comprennent l'offre de service au comptoir des produits et services de la Caisse.

Pour de plus amples informations, veuillez vous référer au site **www.caisse.biz.**



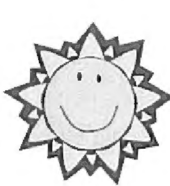
C Finance inc., une filiale de gestion des avoirs qui appartient à Caisse Groupe Financier, spécialise dans la planification financière, la vente d'investissements tels que fonds mutuels, actions et obligations, ainsi que la vente d'assurance-vie et des plans collectifs.

Nous sommes à la recherche d'une personne pour combler un poste à terme à temps plein au 200 - 205 boulevard Provencher à Winnipeg du 1er novembre 2014 au 1er mars 2016.

Adjoint ou adjointe administratif(ve)

Les responsabilités principales de l'adjoint ou adjointe administratif(ve) sont d'appuyer le conseiller, investissements dans la gestion des portefeuilles d'investissement et le développement de nouvelles affaires, ainsi qu'effectuer diverses tâches administratives générales et fournir le service à la clientèle.

Pour de plus amples informations, veuillez vous référer au site **www.caisse.biz**.



Centre-Soleil Inc.

81, chemin Quail Ridge
Winnipeg (Manitoba) R2Y 2A9
Téléphone : (204) 889-4097
Courriel : centresoleil@dsfm.mb.ca

Centre d'apprentissage et de garde d'enfants francophone lance un appel à candidatures pour les postes suivants :

Directeur(trice), É.J.E. III
Éducateur(trice), É.J.E. II
Aide à la jeune enfance

débutant immédiatement

Veuillez soumettre votre curriculum vitae et les coordonnées de trois personnes qui pourraient fournir des références de travail à : **centresoleil@dsfm.mb.ca**





APPEL DE CANDIDATURES

L'Université de Saint-Boniface fait appel aux postes suivants :

Préposé ou préposée au Sportex – date de clôture : le 5 septembre 2014

Responsable du développement de la recherche – date de clôture : le 5 septembre 2014

Registraire adjoint ou registraire adjointe – date de clôture : le 5 septembre 2014

Pour voir ces offres d'emploi ainsi que d'autres offres, visitez notre site Web à ustboniface.ca et cliquez sur « Grand public, Emploi ».

L'USB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.

PETITES ANNONCES

250-

À LOUER

SAINT-BONIFACE. Disponible le 1er septembre. 1 chambre à coucher plus « Den ». Entrée privée. 800 $ + hydro. Beaucoup de rangement. Contactez Paul au 204 228-6884.
256-

SAINT-BONIFACE : Appartement à l'étage d'une maison près de l'USB, une chambre à coucher, air climatisé, stationnement, propre et charmant. 650$/mois. Non-fumeur, pas d'animaux. Disponible immédiatement. Téléphonez au 204-231-1894 ou au 204-227-4122.
258-

DIVERS

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de **Jésus** pour faveur obtenue. C.L.
257-

Vous déménagez?

Si c'est le cas, veuillez nous en informer sans tarder afin de ne manquer aucun de nos articles.

NOMBRE DE MOTS	20 mots et moins	21 à 25 mots	26 à 30 mots
Semaine 1	12,98 $	14,07 $	15,17 $
Semaine 2	20,68 $	22,90 $	25,10 $
Semaine 3	23,99 $	27,30 $	30,60 $
Semaine 4	27,30 $	31,71 $	36,12 $
Semaine 5	30,60 $	36,12 $	41,63 $
Semaine 6	33,92 $	40,53 $	47,15 $

Mot additionnel : 15¢   Photo : 15,17 $






Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Dorénavant les petites annonces seront automatiquement insérées sur le site Internet de *La Liberté* (la-liberte.mb.ca).



OFFRE D'EMPLOI

Le centre d'apprentissage des Toupies est à la recherche de personnes créatives et énergiques pour combler les postes suivants :

Éducateur(trice)s EJE II/III ou AJE
pour le programme préscolaire.
Contrat permanent 100 % (40 heures).
Horaire de travail : entre 7 h et 17 h 30 du lundi au vendredi.

Les candidat(e)s doivent avoir de l'expérience auprès des enfants. Ils/elles doivent également posséder une bonne connaissance du français écrit et oral, démontrer des compétences en matière d'initiative, d'organisation et d'entregent.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande, accompagnée d'un curriculum vitæ et trois (3) références avant le 22 août 2014.

Date d'entrée en fonction : le 2 septembre 2014.

Salaire selon l'expérience et le niveau de formation complété. Nous suivons l'échelle salariale de MCCA 2012.

Envoyez votre curriculum vitae à :

Les Toupies Inc.
Marilyn Bosc, directrice générale
45, avenue de la Digue
Winnipeg (Manitoba)
R3V 1M7

Téléphone : (204) 269-5660 • lestoupiesdg@dsfm.mb.ca



Les Franco-lions de Lacerte inc.



Programme Scolaire

Les Franco-lions de Lacerte est un centre d'apprentissage situé dans l'école Lacerte. Nous offrons un programme scolaire et une prématernelle.

Nous sommes à la recherche des personnes créatives et énergiques pour combler les postes suivants :

Éducateurs(trices) scolaire à temps partiel
les matins de 7 h à 8 h 30 et/ou l'après-midi de 14 h 45 à 17 h 45.
Journée pédagogiques, congés de Noël, printemps et été.

Entrée en fonction : **septembre 2014**

Salaire compétitif dans un environnement de travail positif.

Veuillez soumettre votre curriculum vitae ainsi que 3 références à :

Lisa Hunnie, directrice
Les Franco-lions de Lacerte Inc.
12-1101 promenade Autumnwood
Winnipeg, Manitoba R2J 1C8
Téléphone : 204-253-5315



AVIS D'ÉLECTION

AVIS DE MISES EN CANDIDATURE

pour les élections des commissaires du 15 octobre 2014
dans l'autorité locale de la **DIVISION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE**

AVIS EST DONNÉ PAR LA PRÉSENTE

que le fonctionnaire électoral principal, recevra les candidatures pour le poste de commissaire des régions suivantes :

RÉGION EST – trois (3) postes à combler

RÉGION NORD ET OUEST – deux (2) postes à combler

RÉGION SUD – deux (2) postes à combler

RÉGION URBAINE – quatre (4) postes à combler

Selon l'article 39 de la *Loi sur les élections municipales et scolaires*, **la période de mises en candidature commence à 8 h, le 3 septembre 2014 et se termine à 16 h 30, le 9 septembre 2014.** Les déclarations de candidature ne peuvent pas être acceptées après cette date.

Les déclarations de candidature sont faites par écrit et sont signées par au moins 25 électeurs de la région. Selon l'article 42(1) de la *Loi sur les élections municipales et scolaires*, chaque déclaration doit être accompagnée par les formulaires n° 12 *Déclaration de candidature* et n° 13 *Déclaration du (de la) candidat(e)*.

Les déclarations de candidature peuvent être déposées en personne ou par un agent officiel à l'adresse susmentionnée, aux dates et heures précisées, ou être envoyées par télécopieur. Pour recevoir un formulaire de mise en candidature ou de déclaration du (de la) candidat(e), veuillez communiquer avec le fonctionnaire électoral principal au numéro indiqué ci-dessous.

Les déclarations de candidature qui ne sont pas accompagnées des documents requis ou qui ne sont pas remises comme il se doit seront rejetées.

Il est possible d'obtenir, sur demande, des formules de déclaration de candidature en s'adressant au bureau suivant :

Arsène Huberdeau
Fonctionnaire électoral principal
Case postale 204, 1263, chemin Dawson
Lorette (Manitoba) R0A 0Y0
Téléphone : 204 878-4424, poste 209 • Télécopieur : 204 878-9407

Fait à Lorette ce 16e jour de juin 2014,
à la Division scolaire franco-manitobaine.

** À noter que la liste électorale est élargie pour les prochaines élections afin d'inclure les diplômés de la DSFM, les parents de diplômés de la DSFM et les parents des enfants inscrits dans les prématernelles associées à la DSFM. **

Pour plus d'information sur les élections, veuillez visiter le site Web de la DSFM :
www.dsfm.mb.ca

Apprendre et grandir ensemble

Préposé(e) au service à la clientèle

Emplois à temps partiel offerts dans les deux langues officielles :

- **postes unilingues anglais : 36,25 heures toutes les deux semaines;**
- **postes bilingues (anglais et français) : 58 heures toutes les deux semaines.**

La personne qui est préposée au service à la clientèle répond aux demandes de renseignements courantes sur l'assurance et l'immatriculation et exécute des tâches connexes, telles que l'ouverture des dossiers des demandes d'indemnisation et l'organisation des rendez-vous.

Responsabilités

- Prendre les appels téléphoniques du public et répondre aux demandes de renseignements.
- Ouvrir les dossiers des nouvelles demandes d'indemnisation et s'assurer d'obtenir des demandeurs tous les détails pertinents des incidents et de confirmer les garanties d'assurance.
- Informer les clients des garanties d'assurance applicables et du processus de traitement des demandes d'indemnisation.
- Catégoriser les nouvelles demandes d'indemnisation, prendre les rendez-vous nécessaires et rédiger un résumé de chaque appel.

Éducation

- Diplôme d'études secondaires.

Expérience

- Deux ans d'expérience de travail dans un centre d'appel, un centre de service à la clientèle ou un bureau administratif.

Compétences particulières

- Capacité de travailler sur des quarts de travail.
- Capacité éprouvée de saisie au clavier d'un minimum de 35 mots/minute.
- Compétence démontrée dans l'utilisation du progiciel Microsoft Office.
- Excellente aptitude à communiquer et compétences supérieures pour le service à la clientèle.

Pour obtenir plus d'information sur le poste ou pour postuler un emploi, consultez le site Web **mpi.mb.ca.**
La date limite des demandes est le **1er septembre 2014.**





CHRONIQUE RELIGIEUSE

GILBERTE PROTEAU

La fidélité en amour

S'il y a un exemple de fidélité dans la communauté francophone, c'est bien celui du Dr clément Lavoie, décédé le 3 juillet dernier.

Cet homme humble et sans prétention, et dont on entendait peu parler, a mené une vie imbibée de fidélité et de charité dans tous les sens des mots. Un prêtre, curé de la Cathédrale pendant de nombreuses années, m'a dit : « Il a fait beaucoup de bien dans la paroisse et la communauté sans que le public n'en sache jamais rien. Et sa fidélité à sa femme...»

Il a été d'une fidélité absolue envers sa femme. Tôt dans leur mariage, elle a eu un diagnostic de sclérose en plaques et sa santé s'est détériorée progressivement. Elle fut soignée à la maison jusqu'en 1979, alors que la famille a dû l'hospitaliser au Centre Taché. Il y avait alors 24 ans qu'elle était mariée, et elle a passé 24 ans au Centre. Or pendant ces 24 ans, malgré ses devoirs de médecin, ses engagements dans la paroisse et la communauté, et le soin qu'il prenait de ses huit enfants, Clément Lavoie lui a rendu visite presque tous les jours.

Quarante-huit ans de mariage, dont une quarantaine d'années de maladie de sa femme : Clément a toujours été là pour elle et leurs huit enfants.

Aujourd'hui, que signifie la fidélité en amour ? Ce n'est pas dans les films, les vidéos, les livres et revues, etc. de notre temps que nous l'apprendrons. Dans le monde de personnages publics, y inclut les politiciens, c'est un scandale après l'autre qui nous est raconté avec force détails. Et de plus en plus on entend dire : « ... rester marié à un homme, une femme, ou rester avec un ou une partenaire toute sa vie, ce n'est pas possible... ».

La fidélité en amour est-elle possible ? OUI. Mais il faut y mettre du sien et il faut parfois de l'aide extérieure. Il faut aussi, je crois, une confiance en notre capacité de cheminer, de nous laisser transformer par un AUTRE, plus grand que nous, plein d'amour et de miséricorde, par l'Esprit qui nous guide et qui peut illuminer notre chemin. Et il faut beaucoup de bonne volonté de la part des deux personnes en cause.

Personne n'est parfait et il y a malheureusement de véritables échecs dans certaines relations.

La fidélité, ça se cultive depuis notre jeune enfance, je dirais. On apprend à être fidèle dans un foyer où il y a fidélité. On apprend à être fidèle au jour le jour, dans les pardons qu'il faut s'accorder les uns aux autres, dans la fidélité envers ses amis, ses engagements, sa propre parole.

On apprend à être fidèle en pratiquant la fidélité en tout ce qu'on fait, en tout ce qu'on dit. Et la fidélité prend du courage...

Le Seigneur est là pour nous fortifier, nous encourager, nous soutenir en temps de défaillances. Comme le Dr Lavoie, sachons être fidèles à nous-mêmes, à nos proches, à notre Dieu, en tout et en toutes circonstances.

Bonne fin d'été et soyez bénis de Jésus !

NÉCROLOGIE

Agathe Fournier (née Gosselin)



Entourée de sa famille, le samedi 9 août 2014 à l'Hôpital Saint-Boniface, Agathe est décédée à l'âge de 74 ans.

Elle laisse dans le deuil son mari depuis 45 ans, Paul, ainsi que ses filles Josée et Brigitte (Daniel) Vankriken, ses petits-enfants Carole et Patric Ménard, ses sœurs Robertine Hince et Agnès Roy, ses frères Paul, Edouard (Yvonne) et René (Edmée), son beau-frère Gilbert (Denise) Fournier, et ses belles-sœurs Simone Gosselin, Aline Gosselin et Marguerite Bon. Elle laisse aussi bon nombre de nièces, neveux, parents et amis.

Elle a été précédée de ses parents Jean et Mélanie Gosselin, de ses sœurs Marie-Jeanne (Omer) Bernardin, Eugénie (René) Lambert et Denise Gosselin, de ses frères Célestin et Lévi, de son beau-frère Pascal Roy et de son neveu Jean Hince.

Agathe a grandi à la ferme familiale à Saint-Malo. Elle s'est ensuite jointe aux Sœurs de la Croix comme novice. Ayant déterminé qu'il ne s'agissait pas de sa vocation, elle a continué à enseigner en Saskatchewan et au Manitoba. Elle a plus tard rencontré et épousé Paul, et ils vivaient à Saint-Vital depuis 27 ans. Agathe est retournée aux études et a obtenu son certificat en administration des affaires du Collège de Saint-Boniface à l'âge de 50 ans. Elle a ensuite décroché son emploi idéal comme adjointe administrative à la Paroisse du Précieux-Sang où elle a travaillé jusqu'au moment de prendre sa retraite à l'âge de 65 ans. Elle était toujours active dans sa paroisse d'une façon ou d'une autre. Agathe était très attentionnée et attentive envers sa famille et ses amis, se rendant toujours disponible et étant toujours prête à aider.

La messe des funérailles a été célébrée le jeudi 14 août à 10 h 30 à la paroisse de Saint-Eugène, 1007, chemin St. Mary's. La famille a reçu les condoléances à l'église à partir de 10 h. Une inhumation privée de ses cendres aura lieu à une date ultérieure.

Plutôt que d'offrir des fleurs, les personnes intéressées sont invitées à faire un don à l'organisme de bienfaisance de leur choix.

Pour exprimer vos condoléances, rendez-vous à :

DESJARDINS
204-233-4949
1-888-233-4949
www.desjardinsfuneralchapel.ca



À jamais dans nos coeurs

Lionel Robidoux

Ce 20 août 2014 est pour nous un jour de souvenir.
1 an déjà que tu n'es plus là, mais dans nos cœurs tu es toujours présent.
Seule la pensée de la fin de tes souffrances nous a aidés à surmonter ce vide laissé par ton départ.
Tu nous manques encore tellement!
Tout a changé, mais ton souvenir est resté.
Continue d'être notre ange gardien.
Nous t'embrassons très fort.

Denise, Pauline, Nicole et Denis, Ricky.
Kevin, Krystèle, Mireille et Carter.
xoxox



Prière à Notre-Dame-du-Cap

Pour obtenir une faveur spéciale

Ô douce Mère et puissante Reine, humblement prosternés à vos pieds, nous vous offrons les hommages de notre respect et de notre affection.

Le regard tourné vers votre béni Sanctuaire, objet évident de vos prédilections, nous nous adressons à vous avec une confiance toute filiale, assurés d'obtenir cette faveur... que nous vous demandons.

Daignez accorder à nos corps force et santé; à nos cœurs pureté et charité; à nos âmes lumière et sainteté.

Nous le savons, votre cœur est plein de miséricorde et de tendresse; bénissez-nous donc, ô bonne mère; guérissez nos malades, soulagez nos défunts, protégez nos familles, bénissez votre pèlerinage, bénissez notre Église, bénissez notre cher pays.

Notre-Dame-du-Cap, Reine du Très Saint Rosaire, faites que nous vous aimions de plus en plus ici-bas, pour vous aimer éternellement au ciel avec votre Divin Fils.

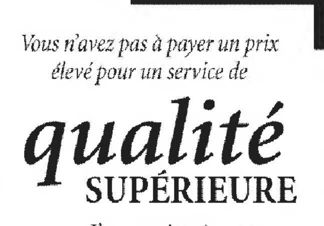
Ainsi soit-il.

Cum permissu superiorum.

L.R.

À VOTRE SERVICE

SERVICES



Il pourrait même vous être offert à un coût inférieur. Comparez. Communiquez avec nous dès aujourd'hui.



(204) 233-4949
Sans frais : 1 888 233-4949
357, rue Des Meurons, Saint-Boniface



AFM PLOMBERIE CHAUFFAGE
Résidentiel et commercial
(204) 231-4664
afm@mts.net
www.afmplumbingheating.com





La famille Brunet célèbre 100 ans et est fière d'avoir la 4e génération avec l'équipe.
www.brunetmonuments.com
405, rue BERTRAND
St-Boniface, Manitoba
233-7864
Sans frais: 1(888)733-3323



Cet espace est à votre disposition!
Informez-vous en composant le 204 237-4823 ou 1 800 523-3355

Partenaires en ÉDUCATION Partners
www.members.shaw.ca/languageteacher

- Tutorat et formation linguistique en français ou anglais pour jeunes et adultes
- Leçons en groupes ou en particulier
- Aide avec le travail scolaire, préparation aux examens, cours de rattrapage
- Traduction, relecture et correction de textes, formation et évaluations linguistiques pour entreprises et organismes


languageteacher@shaw.ca
204-237-4690 messages appréciés

Cet espace est à votre disposition!
Informez-vous en composant le 204 237-4823 ou 1 800 523-3355





Cet espace est à votre disposition!
Informez-vous en composant le 204 237-4823 ou 1 800 523-3355

Cet espace est à votre disposition!
Informez-vous en composant le 204 237-4823 ou 1 800 523-3355

ENCOURAGEZ
NOS ANNONCEURS

AVOCATS-NOTAIRES

TAYLOR McCAFFREY srl
AVOCATS ET NOTAIRES

Me ALAIN L.J. LAURENCELLE *
988-0304 / al@tmlawyers.com

Me MARC E. MARION
988-0398 / mmarion@tmlawyers.com

Me SOLANGE BUISSÉ
988-0394 / sbuisse@tmlawyers.com

Me PATRICK RILEY *
988-0448 / priley@tmlawyers.com

Me JEFF PALAMAR *
988-0364 / jpalamar@tmlawyers.com

Me JOHN MYERS *
988-0308 / jamyers@tmlawyers.com

** services juridiques offerts par l'entremise d'une société légale à responsabilité limitée*

Notre cabinet offre aux particuliers, aux organismes à buts non-lucratifs et aux entreprises une gamme complète de services juridiques comprenant, entre autres, des services reliés aux entreprises commerciales, à l'insolvabilité, à l'achat/vente de maison, à l'impôt, aux relations de travail et d'emploi, au droit familial, aux testaments et successions, à la propriété intellectuelle et au litige général.

tmlawyers.com



J. Guy Joubert
Barbara M. Shields
John B. Martens

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON s.r.l.
Tél.: (204) 957-0050 aikins.com

Cet espace est à votre disposition!
Informez-vous en composant le 204 237-4823 ou 1 800 523-3355

Alain J. Hogue
AVOCAT ET NOTAIRE
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:

- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600



Avocats et notaires

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Philippe Richer

247, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G6
Téléphone : 204 925-1900
Télécopieur : 204 925-1907
courriel : teflab@mymts.net

ABONNEZ-VOUS À
LA LIBERTÉ
Depuis 1913

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	64,50 $ ❐	69,85 $ ❐
2 ans	107,35 $ ❐	119,70 $ ❐

Nom ______

Prénom ______

Adresse ______

Ville ______ Province ______

Code postal ______ Téléphone ______

Je choisis de payer par :

❐ Visa : ______ Expiration : ______

❐ MasterCard : ______ Expiration : ______

(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste :
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de *La Liberté*)
C.P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105 Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

LA LIBERTÉ
Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : (204) 237-4823
Télécopieur : (204) 231-1998
www.la-liberte.mb.ca

Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi





RÉSEAU SÉLECT


LE JOURNAL

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN
la-liberte@la-liberte.mb.ca
Rédactrice adjointe :
Lysiane ROMAIN
promotions@la-liberte.mb.ca
Journalistes :
Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca
Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca
Chef de la production :
Véronique TOGNERI
production@la-liberte.mb.ca
Adjointe à la direction Facturation/Abonnement :
Roxanne BOUCHARD
administration@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste :
Cayouche (Réal BÉRARD)

LA LIBERTÉ RÉD

La Liberté Réd est un département de services en rédaction, graphisme, marketing, communication et production vidéo.

Coordonnatrice :
Lysiane ROMAIN
promotions@la-liberte.mb.ca
Publi-reporters :
Camille HARPER-SÉGUY
presse2@la-liberte.mb.ca
Marouane REFAK (vidéos)
presse6@la-liberte.mb.ca

Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. L'heure de tombée pour les lettres à la rédaction est le vendredi 12 h pour une possible parution le mercredi de la semaine suivante.

Veuillez noter que les chroniques publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteurs et pas forcément celle du journal.

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel :
Manitoba : 64,50 $
(TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada : 69,85 $ (TPS incluse)
États-Unis : 180,50 $ • **Outre-mer :** 247 $

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
ISSN 0845-0455

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques, qui relève de Patrimoine canadien. »



ACTUALITÉS

DROITS DE LA PERSONNE

Ouvrir les portes, briser le silence

Le Musée canadien des droits de la personne fait sa dernière toilette en attendant son ouverture officielle qui se fera dans un mois. Alors que les galeries sont en train d'être finalisées, le personnel du Musée travaille aussi à l'organisation des derniers détails pour la grande fête prévue à l'occasion de l'ouverture.



Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca

Attendu depuis plusieurs années, le Musée canadien des droits de la personne (MCDP) ouvrira ses portes le 20 septembre prochain. « On planifie actuellement notre cérémonie d'ouverture officielle qui aura lieu le 19 septembre, annonce la directrice des communications et des relations externes du MCDP, Angela Cassie. Il y aura aussi durant la fin de semaine beaucoup d'activités toujours dans le cadre de l'ouverture du Musée. »

Mais avant de dévoiler au public les secrets qu'il cache, le Musée fait sa toilette pour le grand jour. À l'extérieur, certains ouvriers s'activent à laver, carreau par carreau, la grande superficie vitrée du bâtiment alors que d'autres semblent avoir reçu comme mission de redonner le droit d'occupation de l'espace vert aux fleurs, au détriment des mauvais herbes qui y ont élu domicile au fil des ans.

C'est dans ce décor que le MCDP a levé un coin de voile, le 13 août dernier, sur quelques histoires qui feront la richesse de ses expositions. Au total, dix histoires ont été choisies parmi les dix principales galeries du MCDP. « Le Musée mettra en lumière des histoires liées aux droits de la personne provenant du Canada et d'ailleurs dans le monde, au moyen de films, de textes, de technologie immersive, d'artéfacts et d'œuvres d'arts, a annoncé le président-directeur général du Musée, Stuart Murray.

Dix galeries, dix histoires

En prélude à son ouverture, le MCDP a choisi une histoire dans chacune de ces dix expositions principales pour donner une idée au public de ce à quoi ils peuvent s'attendre dès le 20 septembre. Parmi celles-ci, l'histoire de l'élection de Nelson Mandela en Afrique du Sud il y a 20 ans, celle de l'expérience de Viola Desmond, une femme d'affaires noire de la Nouvelle-Écosse qui fût arrêtée dans les années 1940 et accusée pour s'être assise dans la section d'un cinéma réservée aux Blancs. L'une des galeries présentera parmi d'autres histoires, celle de Tawney Meiorin, une femme pompier de la Colombie-Britannique qui a été congédiée pour avoir échoué à un test d'évaluation de la condition physique. Celle-ci portera sa cause jusqu'en Cour suprême.

« La portée du Musée est mondiale, mais les histoires qui y sont exposées sont profondément personnelles, affirme Stuart Murray. C'est vraiment inspirant de voir toutes ces histoires réunies en un seul lieu, car on y découvre autant la fragilité que la force des droits de la personne. »

« Ce que les gens vont voir à l'ouverture et ce qu'on essaie de démontrer aujourd'hui, c'est que c'est un trajet, c'est un trajet d'inspiration. On veut vraiment raconter les histoires des individus qui ont vécu une expérience dans les droits de la personnes, assure Angela Cassie. Mais aussi on veut nous assurer que nos visiteurs comprennent qu'il y a plusieurs perspectives au sujet des droits de la personne aujourd'hui. »



Photo : Wilgis Agossa

Originaire d'Éthiopie, Ali Saeed a été témoin et victime de violation de droits de la personne durant la période dictatoriale au cours des année 1970.

Des témoignages poignants

Deux Canadiens ayant vécu des expériences liées à certaines expositions du Musée étaient présents lors de la conférence de presse du 13 août dernier. Ils ont alors saisi l'occasion pour raconter à qui veut l'entendre, l'histoire de leur propre expérience des violations des droits de la personne.

Originaire d'Éthiopie, Ali Saeed se rappelle encore avec émotion le parcours qui l'a mené de son pays vers le Canada. Il a encore des souvenirs très frais des atrocités qui sont survenues durant la période dictatoriale en Éthiopie dans les années 1970. « J'ai été emprisonné et torturé en Éthiopie puis en Somalie parce que je militais pour la liberté d'expression », confie-t-il.

Pour sa part, Sigi Wassermann, alors âgé de six ans a été envoyé seul en Grande-Bretagne par ses parents pour échapper à la violence génocidaire qui s'annonçait à l'aube de la Seconde Guerre mondiale. « Ce sont des souvenirs très difficiles, affirme-t-il. Au départ, j'avais du mal à en parler. Mais, il faut continuer à rappeler l'histoire de l'Holocauste. Et le Musée est désormais notre porte-parole. »

Ce sont autant de témoignages et d'histoires qui enrichiront les visiteurs lors de leur tournée du Musée à son ouverture. Et ce n'est qu'une petite partie, assure Angela Cassie. « Il y aura plein de choses à découvrir, souligne-t-elle. Il faut juste attendre encore un mois! »



À VOUS *la parole*

À vous la parole est une nouvelle rubrique sur notre site Web. Vous pouvez réagir aux lettres sur www.la-liberte.mb.ca.

Fierté franco-manitobaine

Madame la rédactrice,

Je tiens à féliciter toutes les personnes qui ont contribué à faire du pavillon Canadien-français à Folklorama un forum de fierté franco-manitobaine/acadienne/canadienne! Un spectacle extraordinaire, de beaux messages et une jeunesse motivée et convaincante/convaincue.

Bravo Yan Dallaire pour cette mise en scène! Et l'exposition culturelle avec le CDEM, Musée de Saint-Boniface : on a pu faire découvrir la beauté de notre héritage et notre contribution actuelle à la société manitobaine avec charme et éclat. BRAVO !

Mariette Mulaire
Saint-Boniface
Le 8 août 2014

Une comparaison qui ne tient pas la route

Madame la rédactrice,

Pour poétique qu'elle soit, la comparaison proposée par Monique Couture pour situer le mystère de la Trinité (*La Liberté* du 30 juillet 2014) ne tient pas la route.

Les trois personnes sont égales et consubstantielles selon le Credo catholique; or, « l'océan », « la marée » et « les traces » ne le sont pas.

D'autre part, il ne s'agit pas de « Trois personnes en une » - ce serait là une contradiction - mais trois personnes en un Dieu.

L'image employée par saint Patrice serait, à mon avis, plus juste : les trois lobes de la feuille de trèfle, à peu près égales, participent au moins de la même substance.

Je crois que la rédaction de *La Liberté* devrait prévenir ses lecteurs qu'elle se dissocie du contenu de la Chronique religieuse.

Marcien Ferland
La Salle
Le 14 août 2014

POUR UN SOIR SEULEMENT

La fin d'une époque ?

L'aventure s'arrête-t-elle à la 9e édition pour l'émission de variété musicale *Pour un soir seulement*? Chose certaine, il n'y aura pas de production l'année prochaine. Mais dans ce contexte, quels impacts ce changement pourrait avoir sur la communauté et sur le Festival du Voyageur qui prépare sa 45e édition?

Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca

L'année dernière, alors que le Festival du Voyageur battait son plein, des fidèles de l'émission de variété musicale, *Pour un soir seulement* passaient une partie de leur soirée au Centre culturel franco-manitobain (CCFM) avant de poursuivre la fête ailleurs. Très vite, la salle devenait parfois trop petite pour contenir le monde. Et c'est ainsi que ça se passait depuis huit ans. « C'était une opportunité pour les gens de la communauté d'assister à un tournage d'émission et de découvrir de nouveaux artistes, explique le producteur des Productions Rivard, Louis Paquin. C'était spécial! »

Mais ce temps semble désormais révolu. Car l'année prochaine, durant la 45e édition du Festival du Voyageur qui se tiendra du 13 au 22 février, il n'y aura aucun tournage. « Non on ne fera pas de tournage en février prochain », confirme Louis Paquin.

Et, même s'il aurait préféré le contraire, Louis Paquin assure que ce n'est certainement rien d'anormal. « C'est triste pour nous et pour la communauté mais on a quand même eu l'émission pendant huit ans, souligne-t-il. C'est déjà beaucoup. »


Louis Paquin.
Archives La Liberté

Que s'est-il passé?

Depuis le début de l'aventure, l'émission *Pour un soir seulement*, produite par Les Productions Rivard était réalisée en partenariat avec deux diffuseurs, les chaînes de télévisions ARTV et Radio-Canada. Il y a quelques mois, Radio-Canada, dans la tourmente des coupures budgétaires et le dilemme de faire des choix a décidé de quitter la barque. « Radio-Canada a décidé de ne pas continuer avec le projet », explique Louis Paquin.

« Avec les coupures du budget, ce sont des choses qu'on devait essayer de réviser, clarifie le directeur des services en français, région de l'Ouest, Radio-Canada, Pierre Guérin. On devait revoir le budget qu'on doit accorder à des productions indépendantes. Et nos choix devaient tourner entre autre autour de l'impact que les projets ont dans la communauté. »

Malgré le retrait de Radio-Canada, Les Productions Rivard ont toutefois proposé le projet au seul autre diffuseur, ARTV. Mais, ce dernier n'a pas reçu le financement du Fonds des médias du Canada. « Malheureusement, se désole Louis Paquin. Mais c'est un projet qui était prioritaire pour ARTV. »

Si le financement n'a pas été accordé, c'est en partie parce que ARTV était désormais le seul diffuseur. « Ce n'était pas une situation qu'on pouvait prévoir, souligne Pierre Guérin. ARTV avait toujours été le premier diffuseur et nous le deuxième. »

Toutefois, le vin est cuit. Il faut se résoudre à le boire. La 45e édition du Festival du Voyageur se fera sans *Pour un soir seulement*. Mais, au-delà de la communauté qui sera privée de l'une de ses distractions, ce sera des dizaines de personnes au chômage pour ce temps. « C'est une centaine de personnes qui travaillent sur cette production, confie Louis Paquin. Et on fait l'effort de recruter surtout des francophones du Manitoba. »

Et le Festival du Voyageur dans tout ça?

« C'est une perte pour la communauté et pour le Festival, souligne la directrice du marketing et des communications du Festival du Voyageur, Irina Ivanov Bissonnette. Ça réduit aussi notre visibilité comme communauté au national. » Mais, bien que la situation soit désolante pour les organisateurs du Festival du Voyageur, ils assurent que ce ne sera pas un gros handicap pour la tenue des festivités hivernales.

« C'est juste une petite partie du Festival », confie Irina Ivanov Bissonnette. Et même si certains artistes invités pour le tournage finissent par jouer aussi au Festival, elle assure que « l'impact n'est pas si grand. »

Du côté du Festival du Voyageur, on commence déjà à penser à un plan B. « La programmation du CCFM va continuer, rassure Irina Ivanov Bissonnette. Mais on travaille encore avec Radio-Canada puis Les Productions Rivards pour voir si on peut avoir d'autres projets. »

En effet, les portes restent ouvertes de tous les côtés. « Pour nous, c'est un réajustement et pas un retrait complet de la communauté, souligne Pierre Guérin. On travaille toujours sur d'autres projets avec Les Productions Rivard et d'autres productions et nous aurons des discussions avec le Festival du Voyageur pour voir ce qu'on peut faire ensemble.

« Il faut quand même concevoir qu'on est dans un univers où les ressources sont amoindries », poursuit-il. Et pour Les Productions Rivard, les discussions se poursuivent aussi. « Pour l'instant, *Pour un soir seulement* est suspendu mais ça pourrait reprendre, confie Louis Paquin. Dans le cas contraire, ce sera peut-être un autre projet. »

À l'heure d'aller sous presse, nous n'avons pu parler à aucun dirigeant de la chaîne de télévision ARTV.



UNION NATIONALE MÉTISSE

Gabriel Dufault quitte la présidence

L'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba ne pourra plus compter sur son président, Gabriel Dufault pour diriger l'association. Affecté par la maladie depuis plusieurs mois, il a donné sa démission.

Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca

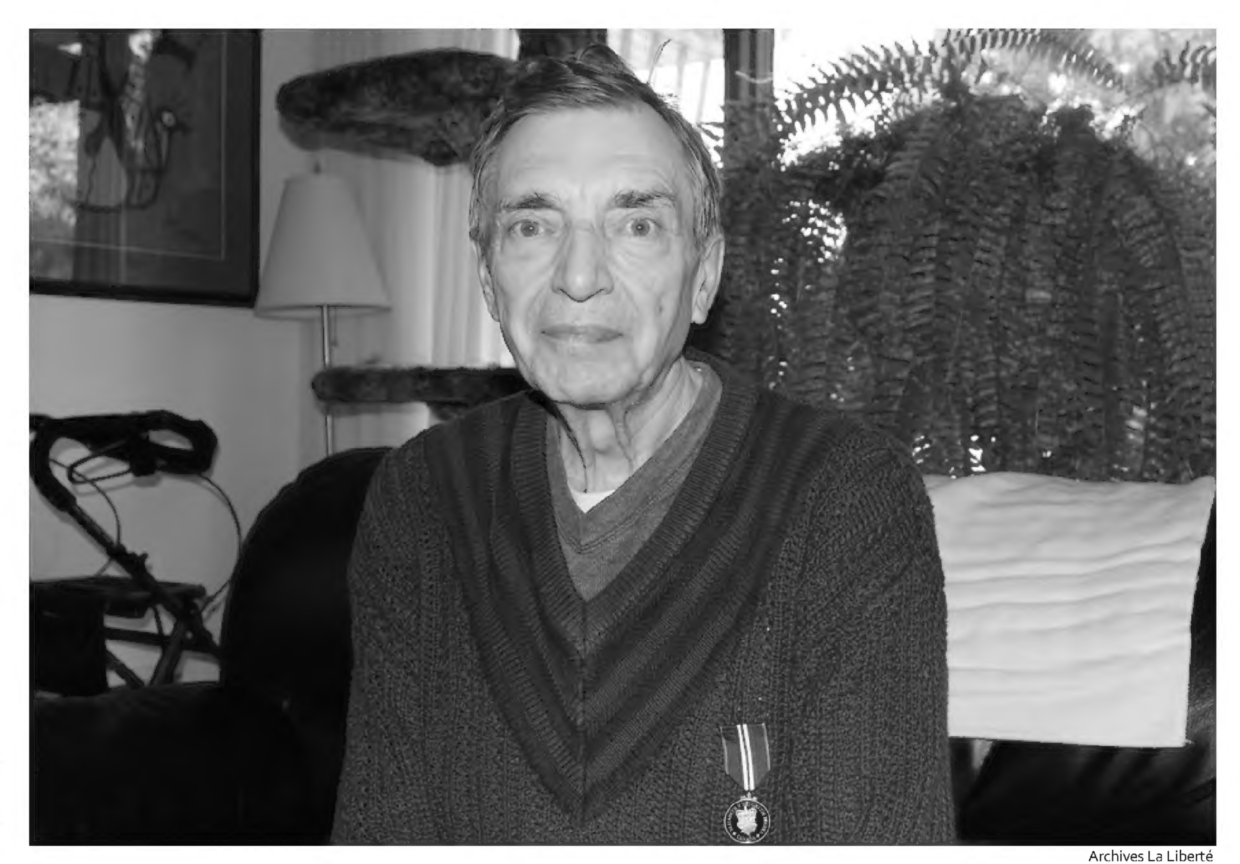
« J'ai eu un AVC, un accident d'auto et d'autres problèmes de santé, déclare celui qui était jusqu'à ce jour le président de l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba (UNMSJM), Gabriel Dufault. Depuis, je n'ai toujours pas complètement récupéré. C'est donc pour des raisons de santé que je donne ma démission. »

En effet, depuis ce 20 août, Gabriel Dufault n'est plus à la tête de l'UNMSJM. Depuis son accident vasculaire cérébral (AVC) en mars 2012, à quatre mois des célébrations du 125e anniversaire de l'organisation, ce dernier n'a pas encore retrouvé toutes ses capacités. Ce retrait de la présidence de l'UNMSJM lui permettra, affirme-t-il, de « prendre soin de ma santé ».

L'UNMSJM devra donc trouver un nouveau *leader*. Mais en attendant les élections qui auront lieu à l'automne prochain, c'est la vice-présidente Paulette Duguay qui assurera l'intérim. Et pour celle-ci, qui a collaboré avec Gabriel Dufault depuis 2008, ses chaussures seront très larges à chausser. « J'ai un très grand respect pour lui, confie-t-elle.

« Gabriel, c'est un homme passionné et très dynamique, renchérit Paulette Duguay. Il a su motiver les membres. Les gens étaient toujours prêts à le suivre dans ses idées. C'était vraiment un chef! » Justement, « des idées, il en avait », témoigne Paulette Duguay.

Durant les 12 années qu'a duré son passage à la tête de l'UNMSJM, Gabriel Dufault a fait avancer de nombreux projets qui ont aidé au rayonnement de l'Union à l'échelle de la province et même au-delà. « L'UNMSJM a été beaucoup plus connue grâce à son dynamisme, souligne Paulette Duguay. Il y a eu une très grande ouverture au niveau des Métis d'autres provinces. » « On a créé, durant ces années, une douzaine de partenariats avec d'autres organismes Métis partout au Canada », ajoute Gabriel Dufault.


Archives La Liberté
Gabriel Dufault.

Au-delà des nombreux projets réalisés, l'UNMSJM a aussi connu l'adhésion de plusieurs autres membres. « On a eu une hausse très importante au niveau des membres », assure Gabriel Dufault. « On a actuellement plus de 800 membres, précise Paulette DuGuay. On a vraiment bénéficié des talents de Gabriel Dufault. Il a pris ses responsabilités vraiment à cœur. »

D'ailleurs, c'est ce qui rend sa démission encore plus difficile et fait déjà ressentir le vide qui sera créé par son absence. Pourtant, tout le monde au sein de l'Union s'y attendait. « Heureusement, ce n'est pas du jour au lendemain », affirme Paulette Duguay. Mais Gabriel Dufault n'ira pas bien loin. Son cœur reste encore bien lié à l'UNMSJM. « Pour moi, c'était un très grand honneur de travailler pour l'Union. S'ils ont besoin de mon aide, je vais certainement encore les aider, toujours avec plaisir. »


Archives La Liberté
Paulette Duguay.

L'UNMSJM a d'autres projets en vue. Mais avant, elle tiendra le mois prochain une rencontre pour faire sa planification stratégique pour les cinq prochaines années. « Il y aura certainement beaucoup d'autres projets dans les prochaines années, assure Paulette Duguay. Heureusement, Gabriel est toujours prêt à nous accompagner. Je n'ai que des sentiments de gratitude pour lui et de reconnaissance pour tout ce qu'il a fait pour l'UNMSJM. »

BILINGUISME AU NORD-OUEST

La Cour suprême entendra la cause Caron

La décision du plus haut tribunal du 31 juillet permettra de mener à terme la bataille juridique au centre des revendications des Franco-Albertains depuis 2003. Elle pourrait déboucher sur la traduction des lois en Alberta et en Saskatchewan.



photo : Gracieuseté APF

La salle d'audiences.

Arthur Bayon et Emma Hautecoeur (Le Franco)

Tout est parti de la contestation d'une contravention unilingue anglaise par le Franco-Albertain Gilles Caron, qui considérait que ses droits linguistiques n'avaient pas été respectés. Il a demandé en 2003 que l'Alberta révise sa politique d'unilinguisme dans le domaine législatif.

La Cour provinciale lui avait donné raison en 2008, mais la Cour du banc de la Reine a invalidé ce jugement en 2009, une décision confirmée par la Cour d'appel en février 2014.

La cause se fonde notamment sur la Proclamation royale de 1869 – dans laquelle la reine Victoria s'engageait à faire respecter les « droits et privilèges civils et religieux » des Métis francophones de la terre de Rupert et des Territoires du Nord-Ouest. Cette zone correspond aujourd'hui à l'Alberta, à la Saskatchewan, au Manitoba et aux actuels TNO.

En tant que représentante des francophones, l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) compte conserver son statut d'intervenante dans cette affaire, statut qu'elle avait obtenu aux deux instances précédentes.

Mais cette fois, le Programme d'appui aux droits linguistiques (PADL) n'aidera pas financièrement les interventions des organismes francophones. « On avait espéré de l'aide, mais le PADL nous garde en otage. Je trouve ça absolument déplorable », affirme le président Johnson. Il évalue entre 45 000 et 50 000 $ les frais juridiques associés à cette étape finale de la cause.

Le président de l'ACFA, Jean Johnson, cite deux raisons justifiant la nécessité de suivre cette affaire en Cour suprême, malgré les coûts juridiques élevés : l'appui de solidarité à un Franco-Albertain et l'obligation morale d'être présent. L'ACFA assumerait le suivi auprès du gouvernement provincial une fois la décision rendue.

L'Association communautaire fransaskoise (ACF) a également exprimé sa volonté de maintenir son statut d'intervenant, même sans aide financière. Une décision favorable à Gilles Caron mettrait de la pression sur la Saskatchewan de poursuivre la traduction en français de ses lois et l'ACF devrait alors veiller au grain.

Rappelons que les deux provinces ont été créées en 1905 sur une base législative identique. Elles ont toutes les deux réaffirmé leur unilinguisme anglophone en 1988.

La question du litige à la Cour suprême portera uniquement sur la législation bilingue. Les procès civils en français ou l'offre de services provinciaux en français ne sont donc pas à l'ordre du jour.

« [Traduire les lois] ne coûterait pas une fortune », estime François Larocque, professeur de droit de l'Université d'Ottawa et avocat de l'ACFA. D'autant plus que, selon lui, elles se ressemblent beaucoup d'une province à l'autre.

« Le législateur de l'Alberta pourrait donc s'inspirer du libellé francophone des lois analogues de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick ou du Manitoba », où les lois sont proposées dans les deux langues, comme au Québec ou dans les territoires. Pour Me Larocque, cela renforcerait l'« unité nationale » du Canada en tant que pays bilingue.

Plus de dix ans après la contravention de Gilles Caron, la suite et fin du feuilleton sera vraisemblablement révélée en 2015.

CULTURE FRANCOPHONE

Une fierté renouvelée

Les jeunes Manitobains ayant participé à la 11e édition du Forum national des jeunes ambassadeurs sont de retour, outillés et plus que jamais prêts à jouer leur partition pour la pérennité de la langue française.

Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca

La 11e édition du Forum national des jeunes ambassadeurs (FNJA) est désormais terminée. Alors que les organisateurs font leur bilan en ayant un regard tourné vers la prochaine édition, les participants, de leur côté, savourent encore les fruits des journées d'activités et des discussions enrichissantes qui ont meublé cette rencontre.

En effet, le FNJA a eu lieu cette année du 7 au 12 août à Sudbury en Ontario. L'objectif de cet évènement est de « former les ambassadeurs de la langue française. » Une trentaine de jeunes ambassadeurs venus de partout au Canada et ayant en commun l'amour de la langue française y ont participé.

Pour représenter le Manitoba, trois jeunes avaient été sélectionnés par les organisateurs de l'évènement, l'organisme Le français pour l'avenir. Ainsi, il y avait Jason Cegayle, Pierre Courchaine et Hayden Forrester. De retour au bercail, ceux-ci partagent leurs expériences.

« C'était incroyable! », lance Jason Cegayle, qui fera sa 12e année à la rentrée scolaire prochaine à l'École Sisler High School de Winnipeg. Comme lui, Hayden Forrester qui lui aussi ira en 12e année, au Collège St-Norbert Collegiate de Winnipeg, a été émerveillé. « C'était tellement une belle expérience », témoigne-t-il. Même son de cloche pour le jeune élève au Collège Gabrielle-Roy, Pierre Courchaine. « J'ai vraiment aimé », affirme-t-il.



Photo : Gracieuseté Hayden Forrester

De gauche à droite, les ambassadeurs au Forum national des jeunes ambassadeurs, Jason Cegayle, Hayden Forrester, Pierre Courchaine.

Une expérience revigorante

« J'étais déjà fier d'être francophone, je le suis encore plus après le FNJA », confie Pierre Courchaine. « Ma participation au FNJA m'encourage absolument à continuer à apprendre le français, assure pour sa part, Hayden Forrester.

« C'était ma première expérience tout en français », renchérit-il. En effet, avant sa 11e année, il se rappelle n'avoir pas vraiment eu à cœur le français. « Avant cette année, j'étais juste un autre élève en immersion, dit-il. Le français n'était pas vraiment important pour moi. Je ne le parle pas à la maison. C'est seulement avec mes grands-parents que j'ai la chance de le parler.

« C'est une professeur qui m'a motivé cette année, poursuit-il. J'ai commencé à aimer le français et ma participation au Festival théâtre jeunesse m'a donné confiance que je pouvais vivre en français. » D'ailleurs, Hayden Forrester commence à voir plus clair dans ses ambitions postsecondaires. « Depuis cette année, je pense à faire des études en français et même trouver un travail en français, confie Hayden Forrester. Je suis encouragé après ma participation au FNJA. »

Pour sa part, Jason Cegayle envisage de devenir un enseignant. Et dans sa profession future, le français aura une place de choix. « Le français, c'est très important pour moi », souligne-t-il. Et pourtant, il n'a aucun héritage francophone dans sa famille. « Aucun de mes parent ne parlent français, confie Jason Cegayle. Mes parents sont des immigrants venus des Philippines mais ils nous ont toujours encouragés à apprendre le français. »

Et c'est grâce à cet encouragement mais surtout à sa volonté d'apprendre et de parler cette langue, qu'il peut aujourd'hui s'y exprimer aisément. En effet, même dans son école, c'est un défi de trouver des gens à qui parler français. « Il y a environ 2 000 élèves dans mon école et seulement environ 100 en immersion, explique Jason Cegayle. C'est difficile de parler le français mais nous avons tous ce désir alors on trouve des occasions. »

« J'ai été surpris de voir qu'il y a beaucoup de personnes de l'immersion qui parlent bien français, parfois même mieux que nous autres, souligne Pierre Courchaine. J'ai vu qu'il y a une vision très positive de la langue. »

Outillé par le FNJA, Jason Cegayle compte dès la rentrée scolaire prochaine mettre en œuvre quelques idées qu'il mijote dans le but « d'encourager le bilinguisme dans notre école et dans notre communauté, affirme-t-il. Je veux par exemple écrire des articles en français mais aussi en anglais pour montrer l'importance du bilinguisme. » Pierre Courchaine veut « essayer de parler le français plus souvent à l'école, lance-t-il. Mais ça va être le plus gros défi car il y a beaucoup de pression dans nos écoles, de la part des autres élèves, quand on parle français. »

CULTUREL

INONDATIONS 2011

La vraie vie des évacués de 2011

Lors des inondations de 2011 au Manitoba, des centaines de personnes qui habitaient la région du lac Saint-Martin ont dû évacuer leur maison. Trois ans après, ils mènent toujours leur vie dans des hôtels en attente d'une action concrète du gouvernement. Un documentaire réalisé par Janelle Wookey et Jérémie Wookey va au cœur de leur vie, loin de leur terre.

Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca

Pendant encore combien de temps les Premières nations évacuées lors des inondations du lac Saint-Martin en 2011 resteront-elles prisonnières des hôtels? Depuis trois ans, les évacués se réveillent chaque jour avec l'espoir de pouvoir regagner leur maison et de reprendre la vie où ils l'avaient laissée, mais en vain. Ils sont encore près de 2 000 évacués. Et pourtant, cette inondation a été causée afin d'éviter une autre inondation à Winnipeg.

« Nous avons perdu plus que des maisons », a confié d'une voix pleine d'émotion une évacuée, Edee dans le film ***Treading Water: Plight of the Manitoba First Nation Flood Evacuees***, une production des maisons de production Wookey Films et Nüman, qui sera lancée ce 23 août.

Dans ce documentaire d'environ 45 minutes réalisé par Janelle Wookey et Jérémie Wookey, des évacués ont enfin l'occasion de se faire entendre et de faire comprendre les douleurs qu'ils vivent loin de leurs terres et de leurs maisons depuis trois ans. Justement, c'était l'objectif des réalisateurs. « On voulait avoir la possibilité de donner une chance aux évacués de partager leur côté de l'histoire qui souvent a été oublié », souligne Janelle Wookey.

En effet, selon Janelle Wookey, derrière les gros titres qui sont parus sur cette histoire dans les médias, trop peu de choses ont été dites sur le quotidien des évacués durant toutes ces années. D'ailleurs, ceux-ci avaient cessé de croire en la fidélité avec laquelle leur histoire pouvait être racontée. « Quand ils parlaient aux médias, c'était souvent pour des clips de quelques secondes qui ne décrivent pas vraiment ce qu'ils vivent, raconte Janelle Wookey.

D'ailleurs, même les réalisateurs n'étaient pas conscients de l'ampleur du sujet avant de se lancer dans la réalisation du documentaire. « L'histoire devait être axée sur un hôtel qui avait des évacués, explique Janelle Wookey. Mais quand on faisait le tournage, on voyait qu'il y avait de plus en plus de controverses. » « On a fini par changer de focus et élargir sur tous les évacués », renchérit Jérémie Wookey.

« Au départ, plusieurs d'entre eux ne voulaient pas parler, poursuit Janelle Wookey. Mais finalement quand ils ont compris qu'on était vraiment là pour leur donner la chance de parler ils se sont ouverts. » S'en sont suivis des témoignages qui donnent au documentaire une belle richesse émotionnelle et plonge les spectateurs dans le triste quotidien d'une population qui ne rêve que de retourner chez elle.

« Il y a différentes choses qui se passent ici tous les jours par rapport à notre situation, témoigne Edee dans le documentaire. On ne sait jamais quoi espérer. On se réveille avec beaucoup de stress et d'anxiété. Nos familles sont disloquées, notre structure communautaire aussi. Tu prends la maison de quelqu'un et tu dévastes leur vie… »



Photo : Wilgis Agossa

Dans le documentaire, *Treading Water: Plight of the Manitoba First Nation Flood Evacuees* les réalisateurs Jérémie Wookey et Janelle Wookey montre le quotidien des évacués, loin de leur milieu de vie habituel.

Une réalité qui est aussi très émotive pour les réalisateurs qui on vu l'évolution de leur situation pendant une année de tournage. « C'était vraiment touchant de voir des jeunes qui n'ont pas accès à l'éducation ou encore des aînés habitués de vivre dans des campagnes obligés d'être dans le petit espace d'un hôtel, explique Janelle Wookey.

« Ces personnes ressentaient une réelle impuissance face à la situation et à ce qu'ils auraient voulu offrir à leurs enfants », poursuit-elle. « On pensait que vers la fin du tournage, on verrait une solution et que le documentaire finirait avec les évacués qui retournent dans leur maison, affirme Jérémie Wookey. Mais ce n'est jamais arrivé. »

À ce jour, les évacués vivent éparpillés dans des hôtels, dans l'incertitude d'un retour chez eux. « C'est quelque chose qui va les affecter toute leur vie », conclut Janelle Wookey.